

## REBOISEMENT

L'AKGN avait des projets de reboisement depuis 2009 avec l'Union de Groupements de Planteurs de Kankalabé avec laquelle des contacts avaient été noués.

Contexte et justification économique et environnementale des reboisements en cours de réalisation

Les groupements de planteurs sont nés d'une prise de conscience que comme dans toute la Guinée, le couvert végétal de la sous-préfecture de Kankalabé se dégrade progressivement victime notamment de l'écobuage (débroussaillage par le feu), mal utilisé et non maîtrisé qui transforme de grandes étendues autrefois boisées en de vastes terrains nus, très pauvres en humus et improductifs ou presque.

C'est en 2012 que les premières actions concrètes ont pu être lancées avec le soutien d'un partenaire FILOR Avocats, qui avait le souhait dans le cadre d'une politique d'Eco développement, de compenser ses émissions de CO2.

La réalisation de plantation de diverses essences forestières à croissance rapide sur Kankalabé a été engagée officiellement le 13 mars 2012.

Chacun des groupements composant l'union des planteurs s'est engagé dans le reboisement d'une superficie d'un hectare en 2012. Et depuis 2012, l'opération se renouvelle chaque année grâce à l'aide financière fidèle de Filor Avocats.

Les boutures d'acacias Mangium et Gmelinas sont chaque année élevées en pépinières, puis transplantées en terre. Préalablement les semis sont répartis dans des pépinières créées à proximité de points d'eau dans chaque district de la sous préfecture où se situe le lieu de plantation retenu. Au début de la saison des pluies (dans le courant du mois de juillet), les plants sont mis en pleine terre et la nature prend le relais pour l'arrosage...

Une bonne gestion des coupes programmées et le renouvellement d'opérations similaires année après année, rendront possible une gestion maîtrisée de l'exploitation forestière en la combinant avec l'intérêt écologique du programme. A terme, le projet en cours permettra l'exploitation du bois produit.

Détail des travaux réalisés annuellement :

- Achats du matériel nécessaire : arrosoirs, brouettes, cordeaux, décamètres, godets, sachets plastiques etc...
- Formations des membres des groupements concernés par le reboisement par un technicien spécialisé. Les formations couvrent à la fois le domaine technique et la gestion
- Installation des pépinières
- Nettoyage et clôture de chaque site, ramassage et préparation du terreau, remplissage et classement des sachets plastiques, semis et arrosage, entretien
- Préparation des domaines de plantation
- Défrichage, labour, clôture
- Transplantation et mise en place de pare-feux
- Suivi et entretien des plants sur site

### **Constatations sur place lors de la mission de mars 2015 :**

Les constats effectués nous permettent de prendre la mesure des points à améliorer. A côté des points très positifs que sont l'extrême sérieux avec lequel travaille l'Union des planteurs, la qualité du travail fourni mesurée par le taux de reprise des arbres une fois mis en pleine terre et les outils de gestion mis en place, ont été constatés les besoins de formations sur des thèmes précis tels l'amélioration des techniques de plantations, sur les techniques d'entretien et de taille des jeunes arbres ainsi que sur la protection des plants contre les termites et autres nuisibles.

### **Projet 2015**

Un projet de plantation similaire aux années précédentes a été lancé sur 10 ha supplémentaires de terre en friche.

En parallèle l'Union des Planteurs a prévu dans le projet global, de mettre un certain nombre de plants à la disposition des écoles des districts de Kankalabé afin d'arborer les cours de récréation.

*Si les thèmes alliant l'écologie et le développement durable vous touchent ou s'ils sont en lien avec votre propre formation, nous avons besoin de vous à nos côtés. Votre aide matérielle ou financière nous est en effet précieuse.*

*Rejoignez-nous ([akqn@akqn.org](mailto:akqn@akqn.org)) ou adressez-nous vos dons affectés au programme « reboisement » par notre trésorière Laure BARTHELEMY, 6 rue du manège 54000 Nancy.*